

domaine doivent être dirigées par des experts et que certaines d'entre elles sont parfois fructueuses, mais que d'autres se soldent par des échecs, parce que la lutte contre le crime organisé n'est pas tâche facile.

[Traduction]

M. Allmand: Le ministre, ou le gouvernement, songerait-il à confier à un groupe d'études, une commission royale ou même au Parlement, la tâche d'établir les causes et la nature du crime accompagné de violence au Canada?

[Français]

L'hon. M. Goyer: Monsieur le président, dans le même esprit que celui de ma réponse de tantôt, je crains que la proposition de l'honorable député constituerait un leurre et que le travail d'un tel comité ne ferait que dévoiler ce que plusieurs soupçonnent déjà.

* * *

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE—LA FORMATION DES JEUNES TRAVAILLEURS—L'AVIS DES PROVINCES

[Traduction]

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre, qui est ici mais n'est pas à son fauteuil. Il ne pourra donc répondre à ma question avant de le réintégrer. Le gouvernement songe-t-il présentement à instaurer un programme spécial de formation pratique destiné à retrancher au moins 25,000 jeunes travailleurs des listes de l'assurance-chômage cet hiver?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le député sait par les journaux que le gouvernement semble examiner beaucoup de choses, y compris celle-là. Ces articles ne sont pas toujours exacts et les journaux feraient bien de s'en abstenir en attendant nos déclarations sur ces questions.

L'hon. M. Hees: Vous ne faites rien, et alors la presse ne garde pas le silence en attendant que vous agissiez.

Le très hon. M. Trudeau: Je ne critique pas le moins du monde ces articles; je dis à la Chambre que des questions basées sur ces articles ne méritent pas nécessairement une réponse précise de la part du gouvernement.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire à propos de laquelle j'espère obtenir une réponse de la part du gouvernement. Le gouvernement accorde-t-il une attention prioritaire à un programme spécial de formation professionnelle à l'intention des jeunes destinés à leur procurer du travail cet hiver et, dans l'affirmative, cette affaire sera-t-elle discutée avec les autorités provinciales compétentes en la matière?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je puis assurer à la Chambre que nous discuterons avec les autorités provinciales compétentes tout programme éventuel qui pourrait entrer partiellement dans la sphère de compétence des provinces.

[L'hon. M. Goyer.]

LA FISCALITÉ

LES DROITS SUCCESSORAUUX ET L'IMPÔT SUR LES DONNS—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT—LA RÉPONSE À LA REQUÊTE DES PROVINCES

M. Doug Rowland (Selkirk): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Sauf erreur, il aurait maintenant répondu à la lettre antérieure en date du 6 août demandant que soit différée d'un an la mise en application des propositions de modification des droits successoraux et de l'impôt sur les dons. Le premier ministre est-il maintenant en mesure d'informer la Chambre de la nature de sa réponse?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à cette question à la Chambre il y a quelques jours, disant alors que ma réponse avait été la suivante: nous n'entendons pas différer la mise en application de notre décision, sous réserve, bien sûr, de l'adoption de la loi. J'ai ajouté que des ministres et fonctionnaires fédéraux seraient disposés à examiner avec leurs homologues provinciaux qui le désirent les moyens de les aider à instituer leurs propres impôts s'ils voulaient occuper les domaines fiscaux laissés libres par le gouvernement fédéral. Comme les députés le savent, nous avons annoncé que nous cesserions de percevoir ces impôts, mais que, si les provinces voulaient s'en charger, nous serions disposés à les aider.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA VISITE PROCHAINE DE M. KOSSYGUINE ET LE CAS DES GROUPES MINORITAIRES EN URSS

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Avant d'en faire part au Congrès Ukraine-Canada le premier ministre ferait-il part à la Chambre des points de vue qu'il va présenter au président Kossyguine au nom des groupes minoritaires de l'URSS?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je préférerais faire les choses dans un ordre différent: écouter d'abord ce que les Ukrainiens ont à dire et les laisser me faire part de leurs réactions, et décider ensuite que dire au président Kossyguine.

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire très simple. Le premier ministre est-il ou non prêt à défendre la cause de la liberté?

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE

LA POLYMER—LES PROJETS DE MISE À PIED

M. Jack Cullen (Sarnia-Lambton): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Approvisionnements et Services. Le ministre a-t-il rencontré des représentants de la société Polymer et, si oui, consentirait-il à les rencontrer à nouveau afin de trouver le moyen de réduire ou d'annuler complètement la mise à pied de 250 ouvriers?

L'hon. James Richardson (ministre des Approvisionnements et Services): Monsieur l'Orateur, j'ai été en contact étroit avec la direction de la société Polymer au sujet de la